

Tour de France : une étude révèle l'impact positif du vélo sur le bien-être au travail.

L'étude Paris Workplace IFOP-SFL* mesure les attentes et les critères de satisfaction des salariés vis-à-vis de leur lieu de travail. Elle révèle notamment que les cadres qui se rendent à vélo au bureau sont ceux qui se disent le plus « heureux » : ils notent leur bien-être au travail à 7,1 contre 6,7 pour ceux qui viennent en transports en commun. Les cyclistes sont même 42 % à s'attribuer une note de bien-être au travail entre 8 et 10. Ce sont les cadres les plus satisfaits de leurs bureaux (82 %).

Pour les employeurs aussi, le vélo a des répercussions positives : les cyclistes sont 58 % à déclarer que « le bureau est un lieu de travail mais également un lieu de vie où l'on aime passer du temps » plutôt qu'un « lieu où on passe le moins de temps possible » (contre 55 % pour ceux qui viennent à pied et 40 % pour ceux qui prennent le RER).

Naturellement, le faible temps de trajet entre le domicile et le travail participe à ce bien-être. Mais ce n'est pas la seule raison. Ainsi à temps de trajet équivalent, les cadres cyclistes se disent davantage satisfaits de leurs bureaux que leurs collègues empruntant les transports en commun. Les cyclistes ont la même note de bien-être que ceux qui viennent à pied au travail, pourtant ces derniers ont en moyenne un temps de trajet plus court.

Le mode de transport peut également être le révélateur d'un rapport particulier au travail et aux autres. Ainsi les cyclistes constituent la catégorie la plus demandeuse de flexibilité pour aménager les horaires de travail (61 % des cyclistes la considèrent comme « primordiale ») mais aussi pour pouvoir travailler ponctuellement de chez soi (« primordiale » pour 41 % des cyclistes, 35 % pour les autres).

Friands de flexibilité, les cyclistes sont aussi des salariés « sociables » puisqu'ils sont plus nombreux que les autres à souhaiter la présence d'espaces de convivialité dans l'entreprise (49 % la jugent « primordiale » et 39 % « importante ») ; ils sont seulement 19 % à souhaiter disposer d'un bureau individuel fermé - contre 33 % des automobilistes, preuve que le mode de transport peut influencer sur la vision de son espace de travail et son rapport aux autres.

70 % des cadres qui viennent à vélo jugent également qu'il est « primordial » de travailler dans des bureaux proches de son domicile (contre 50 % pour ceux qui viennent en transports en commun). C'est le signe que les cyclistes, davantage que les autres, sont attachés à leur mode de déplacement et ne souhaitent pas en changer.

**Étude menée auprès d'un échantillon de 1 300 cadres et dirigeants franciliens (Paris et première couronne),*

CONTACT PRESSE

Galivel & Associés : Carol Galivel / Doriane Fougères
21-23, rue Klock - 92110 Clichy
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
galivel@galivel.com